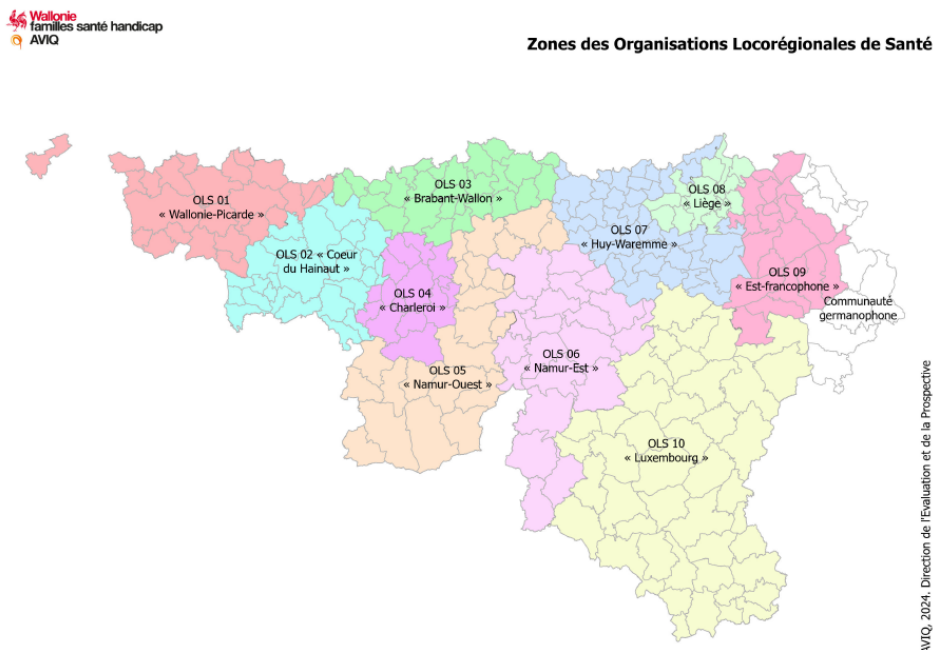


La première étape de l'organisation de la première ligne d'accompagnement et de soins consiste à mettre en place des projets pilotes pour le développement de l'échelle méso. Ce niveau intermédiaire, essentiel pour articuler les dynamiques locales et les orientations régionales, sera composé en particulier des futures organisations locorégionales de santé (OLS). Ces futures structures auront pour mission d'organiser, de coordonner et de réguler les activités tout en répondant aux besoins complexes de leur territoire. En amont du développement futur de ces nouvelles organisations, la phase pilote a été mise en place sur une durée de 2 ans, depuis le 1er décembre 2025.

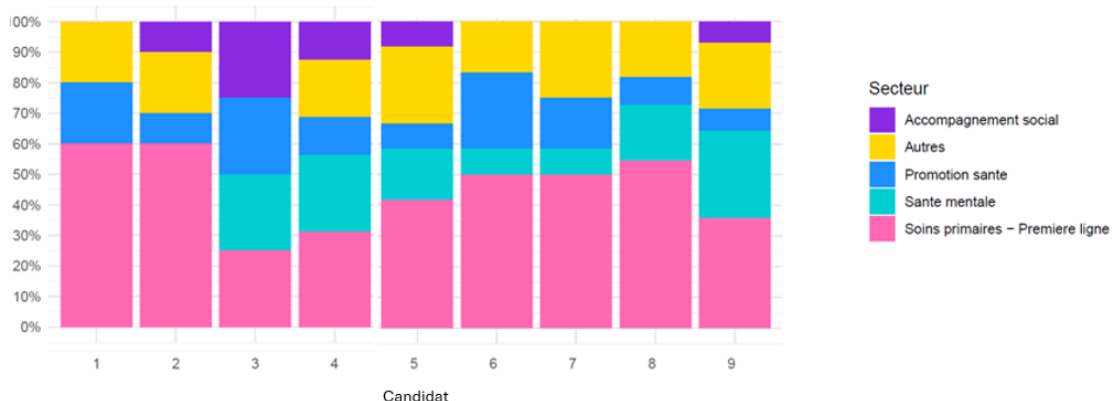
Ces projets pilotes ont fait l'objet de candidatures clôturées le 14 novembre 2025. La territorialisation des projets pilotes se fonde sur le découpage de la Wallonie précisé dans l'AGW du 06/06/2024.



Ce découpage territorial précisé dans cet AGW a été identifié à travers des travaux menés en partenariat avec les acteurs du terrain directement concernés par l'organisation de la première ligne d'accompagnement et de soins, notamment les représentants des SISD en Wallonie. Toutefois, ma volonté a été, dès ma prise de fonction, de tester le modèle pour s'assurer de sa robustesse.

Pour être sélectionnés, les projets pilotes devaient structurer un consortium composé de membres au niveau méso intersectoriel avec au minimum une représentativité des soins primaires, de la santé mentale, de l'accompagnement social, de la prévention et de la promotion de la santé.

Composition des membres des consortiums candidats retenus



Analyse réalisée par l'équipe Horizys dans le cadre du jury de l'appel à projet

Les projets pilotes sont en cours de mise en place à l'issue de leur sélection, à travers des formations communes, des accompagnements individuels et le développement d'une communauté autoapprenante.

Parmi les chantiers identifiés, un axe important concerne le développement de la participation citoyenne. Celle-ci s'appuie sur les espaces d'échange et dispositifs déjà existants sur les territoires, afin d'éviter la multiplication d'initiatives parallèles et de garantir la cohérence de l'action publique au niveau communal et local. L'objectif est de renforcer la cohérence locale et d'intégrer pleinement l'expérience des usagers dans la construction des actions.

Au-delà de cette initiative de participation citoyenne, il est attendu des consortiums le développement de projets autour des bassins de vie sollicitant les acteurs micro du territoire, qu'il s'agisse de professionnels du social, de la santé, de la santé mentale, ou encore des pouvoirs locaux et associations actives auprès de la population pour développer des environnements favorables à la santé.

Pour les publics en situation de précarité, des programmes interfédéraux de soins intégrés sont notamment en cours de travail ou de déploiement afin de favoriser le repérage de ces vulnérabilités et favoriser les réponses permettant de lutter contre les inégalités sociales de santé, dans une logique d'universalisme proportionné. Ainsi, trois programmes interfédéraux de soins intégrés sont soit en cours d'implémentation, soit sont en phase d'élaboration :

- Programme périnatal/1000 premiers jours (en cours de déploiement en Wallonie) ;

- Programme des personnes vulnérables, en cours de travail ;
- Programme enfants et adolescents en situation d'obésité, en cours de travail.

Au-delà de ces programmes interfédéraux, les consortiums ont la possibilité de développer leur propre programme à destination d'un public cible vulnérable, sur la base d'analyses sociodémographiques de leur territoire et des bassins de vie qui le composent.

Ce niveau méso, actuellement en déploiement sur le territoire wallon, vise à soutenir les professionnels dans leurs collaborations intersectorielles, eux qui interviennent au plus proche des bénéficiaires, des patients et des familles. Il les accompagne dans l'évolution des dynamiques territoriales et de l'approche populationnelle en santé, ainsi que dans le développement de programmes spécifiques répondant aux besoins identifiés pour chaque moment de vie.

Cet accompagnement se traduira par différents appuis : mise à disposition d'outils, supports de communication, formations transversales aux programmes ou encore accompagnement méthodologique, en cours de définition avec les consortiums.